

DIU STATIQUE PELVIENNE ET PELVI PERINEALE POUR LES MEDECINS

Responsables de l'enseignement : Pr R. DE TAYRAC et Dr L. WAGNER

FACULTE PARTENAIRE : UFR de Besançon Pr R RAMANAH

PUBLIC CIBLE

Formation initiale:

Les internes des spécialités : Gynécologie-Obstétrique, Urologie, Gastro-Entérologie, Médecine Physique et Réadaptation, Chirurgie Générale, Sexologie, Gériatrie.

Formation continue:

Médecins spécialistes en Gynécologie-Obstétrique, Urologie, Gastro-Entérologie, Médecine Physique et Réadaptation, Chirurgie Générale, Sexologie, Gériatrie.

SEMINAIRES

L'enseignement se fait sur une année universitaire (2 modules de 5 jours)

Le premier module se déroule fin janvier

Le second module se déroule fin mars

PRESENTIEL OBLIGATOIRE

70 heures + stage de 30 heures

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Etude et approfondissement des connaissances et de la prise en charge des troubles génito-urinaires, ano-proctologiques, et sexologiques
Tendre vers l'apprentissage des méthodes d'exploration et des principes thérapeutiques

VALIDATION

La validation repose sur 3 critères :

- Assiduité aux enseignements
- Un examen dématérialisé sur Moodle (1H30 sous forme de QCM)
- Stage pratique de 30 heures

LIEU DES ENSEIGNEMENTS

Faculté de Médecine
186 Chemin du Carreau de Lanes 30900 Nîmes

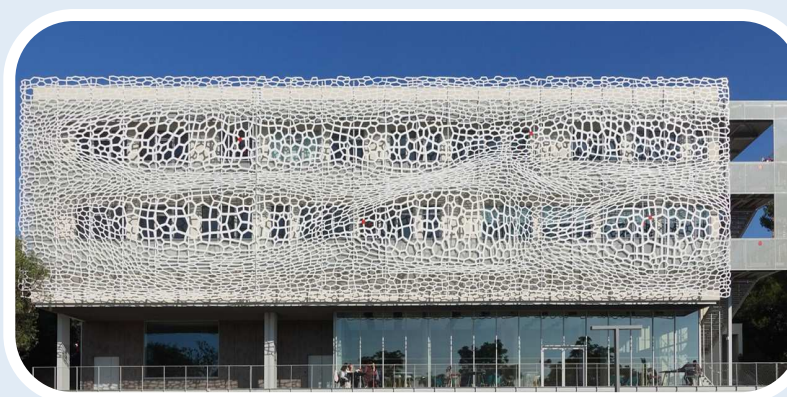
CAPACITE D'ACCUEIL

minimum 15 candidats –
maximum 45 candidats



UNIVERSITÉ
MARIE & LOUIS
PASTEUR

SCIENTES
SANTÉ



CANDIDATURE et INSCRIPTION

Transmettre une lettre de motivation + CV + copie des diplômes sur le site de l'Offre de Formation, à partir du mois d'AVRIL via ce lien :

[DIU Statique pelvienne et urodynamique: pour les médecins - DU DIU Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes](#)

Puis cliquer sur l'onglet « Etape 1 Déposer ma candidature »

TARIFS *****

DROITS D'INSCRIPTION

Formation initiale : 400 €*

Formation continue :

Financement personnel Médecins : 750 €*

Financement par un tiers : 1500 €*

*A ces montants s'ajoutent les droits universitaires de 34€

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE :

A partir du mois de Juillet

Dossier d'inscription à télécharger en cliquant sur le lien ci-dessus puis sur l'onglet Etape 2—Créer mon dossier d'inscription

L'autorisation d'inscription est obligatoire et devra être jointe au dossier d'inscription.

La capacité d'accueil du diplôme étant limitée, il est recommandé d'entamer les démarches dès que possible.

POUR PLUS D'INFORMATIONS:

Secrétariat Universitaire : Vanessa THOZE

Tél : 04.66.02.81.88

Mail : vanessa.thoze@umontpellier.fr

